



LA LETTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE



Djamila MEHIDI
Adjointe Déléguée au Service Public
et à la Vie Associative

L'Edito

Pour cette nouvelle année, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels, et bien évidemment associatifs. ...

L'année 2011 a été marquée par trois temps forts en direction du monde associatif. En avril signature de la Charte de la Vie Associative, en septembre la sortie du Guide des Associations et en Octobre le premier numéro de La lettre de La Vie Associative.

Les inondations du mois de novembre à Brignoles ont démontré que des valeurs comme le don de soi et l'intérêt général n'étaient pas vaines pour le tissu associatif brignolais. Je tenais à vous dire un grand MERCI ... du fond du cœur, pour votre implication et votre mobilisation.

Merci également pour votre participation et vos dons lors du Téléthon 2011 qui ont permis de récolter la somme de 6 195,37 €. Je tiens à remercier tout spécialement Cédric MARC du Badminton Club Brignolais pour sa généreuse implication lors de cette édition.

2012 verra la mise en route du Conseil Local de la Vie Associative (C.L.V.A.). 10 sièges sont à pourvoir au sein de cette assemblée qui jouera un rôle d'interface entre les associations et la municipalité. Sports, culture et social... Tous les secteurs seront représentés ce qui donnera une grande richesse aux futurs débats et propositions.

SOMMAIRE

- ★ Zoom sur...
page 2
- ★ Les associations
et la Loi
page 2
- Entrevue
page 3
- Infos utiles
page 3
- C.L.V.A.
page 4
- Elles sont
nouvelles
page 4

LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Rue d'Entraigues
1^{er} étage
Espace Bernard Gavoty
83170 BRIGNOLES
Téléphone : 04.94.86.15.92
Portable : 06.72.07.41.65
Fax : 04.94.59.20.39
Mail : vieassociative@brignoles.fr



INONDATIONS

Au début du mois de novembre, la Ville a été frappée par de fortes intempéries durant quatre jours, occasionnant d'importantes inondations. Certains quartiers en proximité du Caramy ont subi de plein fouet la montée des eaux. Les habitants de plusieurs secteurs ont ainsi été évacués puis accueillis au Hall des Expositions.



Crédit photo : Stéphane PONS

Si le pire a été évité et qu'aucune vie humaine n'est à déplorer, l'eau s'est engouffrée dans les maisons causant de nombreux dégâts matériels. L'épisode pluvieux passé, une forte mobilisation de bénévoles et d'associations en lien avec les services municipaux s'est mise en place pour venir en aide aux sinistrés : nettoyage des quartiers touchés par la montée des eaux, soutiens psychologiques, aide à la constitution des dossiers d'assurance... De nombreux dons ont également afflué de tout le département permettant de remplacer rapidement les appareils électroménagers hors d'usage. Un élan de générosité et une forte mobilisation salués par l'équipe municipale qui remercie les efforts considérables qui ont été déployés au cours de cet épisode.

TÉLÉTHON, 25 ANS ET BIEN DES VICTOIRES PLUS TARD...



Le mois de décembre a également marqué une mobilisation de la part du monde associatif à l'occasion du 25^e Téléthon. Les 2 et 3 décembre dernier, diverses activités étaient proposées par les associations pour venir en aide aux personnes touchées par la myopathie et autres formes de maladies orphelines. En ces temps de crise où l'heure est au repli sur soi, le milieu associatif s'est une nouvelle fois mobilisé et a permis de récolter plus de 6000 € au profit de cette grande cause nationale.

Pour les sinistrés, merci à : Amicale des Donneurs de Sang, le Maintien en Forme, les Artistes pour l'Eau, l'AJEF, Famace Compagnie, La Croix Rouge, le Souvenir Français, la M.I.S, le Lion's Club, le Rotary Club, Vivre Ensemble en Provence, le COF des Censiés, le Secours Catholique, les Compagnons Bâtitisseurs et le Rugby Club Brignolais.

Pour le Téléthon, merci à : Badminton Club Brignolais, Union Nationale des Combattants, Danze Emoi, Entrez dans la danse, la FNACA, l'Amicale des Donneurs de Sang, le Maintien en Forme, Club Alpin Français, Rugby Club Brignolais, Gullivar, le Lion's Club, Zen Attitude, Club Canin, la Roue d'Or, le Club de Modélisme, le Club Athlétique Brignolais, l'Association Sportive des Boulomanes Brignolais, le Hand-Ball Club Brignolais, l'Athlétic Basket Club, le Twirling Club, le Triathlon Team, l'Écurie Brignolaise, le Club Artistique Français, le Scrabble et le COF des Censiés.

LES ASSOCIATIONS ET LA LOI

Questions/Réponses



Nous comptons sur votre collaboration pour enrichir la connaissance associative de tous.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : vieassociative@brignoles.fr.

> 1/Lors de manifestations gratuites, l'association est-elle dispensée de payer des droits à la SACEM ?

Non.

La gratuité de la manifestation ne dispense en aucun cas du paiement des droits d'auteur à la SACEM. En effet, toute diffusion musicale implique le paiement de ces droits, sauf si les trois conditions suivantes sont réunies :

- caractère privé ;
- caractère gratuit (condition nécessaire mais non suffisante)
- représentation effectuée uniquement dans un cercle de famille.

Ainsi, avant la manifestation, il convient de se mettre en rapport avec la SACEM (délégation régionale) afin de signaler l'intention de diffuser de la musique. La SACEM retournera alors un formulaire de demande d'autorisation, puis un contrat en deux exemplaires précisant exactement le calcul des droits qui devront être acquittés.

Ces démarches prennent quelques semaines, ne les effectuez pas à la dernière minute.

2

> 2/Une association peut-elle tenir une buvette ?

Oui, mais...

L'ouverture d'un débit de boissons, même pour une courte durée, est réglementée. Pour ouvrir une buvette lors d'une manifestation publique, une autorisation d'ouverture doit être demandée à la mairie. Aucune autorisation préalable n'est toutefois nécessaire pour l'ouverture d'une buvette (pour boissons non alcoolisées, bière, vin, cidre) dont l'exploitation n'a pas d'aspect commercial lors d'une manifestation réservée à un cadre privé.

> 3/Les bénévoles peuvent-ils être considérés comme responsables ?

Oui.

Le bénévolat n'est en aucun cas une cause d'exonération de responsabilité. Cette responsabilité peut être engagée au plan civil ou pénal.

La responsabilité civile aboutit à la réparation du dommage causé par le versement de dommages et intérêts.

Le nouveau Code pénal ayant édicté une responsabilité pénale des personnes morales, l'association peut être poursuivie pénalement pour avoir commis une infraction.



Jean-Jacques Barbero

Jean-Jacques Barbero, brignolais de 54 ans, est une figure du milieu associatif local. Après l'obtention d'un baccalauréat de dessinateur industriel, il entre en 1976 à Blanc et Rochebois. Avidé de connaissances, cela lui a permis d'aller toujours de l'avant tout au long de son parcours professionnel. Mais Jean-Jacques est avant tout un

homme de cœur, honnête et loyal, « toutes ces valeurs, je les tiens de ma grand-mère et de ma mère » confie-t-il. Fier d'être brignolais et nostalgique d'une époque où l'on prenait le temps de vivre ensemble, il est de ceux qui consacrent leur vie aux autres, à la convivialité et au bonheur d'autrui.

C'est donc tout naturellement qu'il se tourne vers le bénévolat et le monde associatif. Membre de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles depuis plus de 25 ans, il en occupe la présidence depuis 9 ans. Il est également vice-président en communication du département UDDSB83 dont le rôle est de promouvoir le don du sang et de mettre en place le relais du cœur et administrateur du comité éthique de l'Etablissement Français du Sang.

Autre marque de son engagement, il a piloté en binôme avec Bernard Tassy, la « Course de la Tomette ». De la même manière, Jean-Jacques et son équipe ont pendant 3 ans conduits la course autour du lac à Carcès (« Ronde du lac ») avant de passer le relais. Puis en 2011, il crée « La Campsoise » (course pédestre nature de 11 km) dont l'action est de promouvoir encore et toujours le don du sang.

Sollicité par la Commune pour reprendre la course pédestre en nocturne créée par Jean-Paul Bourdin dans les années 90 puis perpétrée par Isabelle Pradurat en 2009, Jean-Jacques Barbero, entouré d'autres présidents d'associations, relèvera ce nouveau défi le 19 août 2012. La volonté affichée est de fédérer autour de ce projet les associations sportives et caritatives pour donner

à Brignoles un second souffle à l'engagement bénévole en lien avec les événements de la Ville. Il préside ainsi depuis octobre 2011, le Groupement Associatif des Actions Brignolaises (GADAB) qui rassemble à ce jour, l'Amicale des Donneurs de Sang, le CSB Athlétisme, le Triathlon TEAM et l'association Junior Sportive et Culturelle Brignolaise.

L'organisation, c'est la vocation de cet homme qui puise sa force auprès de son épouse et de ses deux fils à qui il est fier de transmettre des valeurs perpétuées de génération en génération.

**AMICALE DES DONNEURS
DE SANG BÉNÉVOLES**

Tél. : 04 94 59 23 02 / 07 86 27 10 21

QUESTIONNAIRE DE PROUST

Vie Associative : Votre principal trait de caractère ?

Jean-Jacques BARBERO : *Opiniâtreté – Bonté*

VA : La qualité que vous préférez chez un homme, chez une femme ?

JJB : *La sincérité – La franchise*

VA : Votre juron ou gros mot favori ?

JJB : *Fan de chichoune*

VA : Votre mot préféré ?

JJB : *Amitié*

VA : Le mot que vous détestez ?

JJB : *Violence*

VA : Ce que vous voudriez être ?

JJB : *Un personnage riche et célèbre pour partager ma fortune avec autrui*

VA : Vos héros dans la vie réelle ?

JJB : *Sœur Emmanuelle*

VA : Votre couleur préférée ?

JJB : *Bleu ciel pour le bonheur, blanc pour la pureté*

VA : Qu'emporteriez-vous sur une île déserte ?

JJB : *Ma famille*

VA : Votre rêve de bonheur ?

JJB : *Poursuivre ma vie avec ceux que j'aime*

VA : Votre devise ?

JJB : *Je préfère vivre mes rêves que de rêver de ma vie.*

INFOS UTILES

VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Présentation des vœux à la population par Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal le vendredi 20 janvier 2012 à 18h00 au Hall des Expositions.

FOIRE EXPOSITIONS DE BRIGNOLES

Du samedi 24 mars au dimanche 1^{er} avril 2012,
Parc des Expositions du Vabre. Tél. : 04 94 69 10 88.

LE CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Création du Conseil Local de la Vie Associative, Késako ?

En se dotant d'un Conseil Local de la Vie Associative (CLVA), la ville de Brignoles reconnaît une assemblée indépendante de 10 représentants d'associations volontaires qui n'a pas de personnalité juridique.

Cette instance, émanation du mouvement associatif brignolais dans toute sa diversité, jouera un rôle d'interface entre les associations et la municipalité.

Le CLVA est un lieu de réflexion, de proposition et de coordination. Il devra travailler sur les orientations, la définition de projets, la mise en œuvre d'actions...

Pour cela il sera accompagné par le service vie associative.

Avant tout arbitrage budgétaire et vote par le Conseil Municipal, le service de la Vie Associative présentera pour avis un projet de budget consacré aux actions que le Conseil Local prévoit de mener au cours de l'année suivante.

Les attributions du CLVA seront les suivantes :

- Veiller au respect des principes énoncés dans la Charte,
- Mettre en place un centre de ressources,
- Permettre une coordination du calendrier des manifestations,
- Porter des projets brignolais en commun,
- Participer au suivi du « Guide de la Vie Associative »,
- Participer à l'organisation de certaines manifestations annuelles valorisant les actions et les activités associatives (le Forum des associations, le Printemps des associations, le Téléthon, etc.),
- Améliorer la communication à destination des habitants.

Certaines associations ont déjà répondu favorablement à l'appel à candidature. Il reste quelques places disponibles à retourner **au service Vie Associative avant le 30 janvier 2012.**

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Téléphone : 04.94.86.15.92

Mail : vieassociative@brignoles.fr

ELLES SONT NOUVELLES !



G.A.D.A.B

Groupement Associatif Des Associations Brignolaises

Président : Jean-Jacques BARBERO

Qualité : Organisation de manifestations dont la course pédestre en nocturne prévue le 14 août 2012

Adresse : Immeuble gavoty, 1^{er} étage
83170 BRIGNOLES

Tél : 07.86.27.10.21 / 06.32.14.96.36

Mail : gadab.brignoles@gmail.com

CARTE BLANCHE

Présidente : Joëlle BATOUT

Qualité : cours de gym, stretching, danses (jazz, classique, orientale, sévilane et indienne)

Lieu de l'activité : Salle de motricité de l'école Marie Curie

Tél : 06.63..89.71.63

Mail : tara186@hotmail.fr

TOUS AUTOUR DU SPORT

Correspondante : Anaïs DE FREITAS

Qualité : Pratique du flag, ultimate, unihockey, tchoukball, speedminton...

Adresse : 9 boulevard Saint Louis
83170 BRIGNOLES

FRANCE ALZHEIMER VAR

Présidente : Arlette MARRONE

Qualité : France Alzheimer Var mène, dans de nombreuses communes, différentes actions : permanences, entretiens individuels, ateliers mémoire, groupe de parole, information au grand public...

Permanence à Brignoles : le mardi de 14h00 à 16h00, maison des usagers hôpital de Brignoles, point d'écoute et d'information.

Adresse : Immeuble Le Palais de la Méditerranée B 36, rue Henri Poincaré
83000 TOULON

Tél : 04.94.09.30.30

Mail : varalzheimervar@wanadoo.fr ;
ecoutealzheimervar@orange.fr

A.C.A.P. 83 (anciennement A.V.P.V.A.P)

Qualité : Accompagnement et aide à la personne

Adresse : Centre d'affaire l'hexagone
83170 BRIGNOLES

Tél : 08 00 77 67 17

Site internet : www.acap83.fr

À SAVOIR

LA M.I.S. VOUS INFORME

Dans le cadre de son projet de création d'un jardin solidaire et partagé, qui démarrera au printemps 2012, la Maison des Initiatives Sociales (M.I.S.) recherche des bénévoles ayant la connaissance des techniques de jardinage, afin de partager leurs savoirs et aider à porter ce projet.

Pour toutes informations :

MAISON INITIATIVES SOCIALES
bd Joseph Monnier - Brignoles
Tél. : 04.94.69.42.24.

Site internet :

www.maison-initiatives-sociales-brignoles.com

JOURNÉE D'INFO

Une journée d'information sur la maladie d'Alzheimer et les maladies liées au cancer se déroulera au cours de la 2^e quinzaine de mars. Ouvert à toute la population brignolaise et au personnel soignant.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec M. POMET BAGUR au 04.94.86.46.57